L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 28 NOVEMBRE 1879.

VISITEZ A L'ENSEIGNE DE CE JOURNAL

Par Stern & Co., dans beaux salles d'exposition, cuvettes et lavabos.

Par S. Guinault, sur coin des rues Nouvelle et Passage de la Bourse, un cheval et un buggy.

LA NOUVELLE CONSTITUTION.

Sous l'empire de la Constitution de 1868, malgré le bon vouloir de la Législature et l'impérieuse nécessité reconnue par tous de faire des économies, il a été impossible d'équilibrer le budget. Voulant alléger autant que cela lui était permis le fardeau des taxes, la législature n'a pu que réduire la taxe d'État à cent cents au lieu de 14 mills, taux maximum. Mais, opérant il ne lui était pas loisible de réduire l'intérêt de la dette, ni de toucher aux salaires et émoluments fixés par la Constitution, elle n'a pu abaisser suffisamment les dépenses pour en mettre le montant au niveau du calcul des recettes.

Une taxe de 11 mills étant encore beaucoup trop lourde pour la toujours partie des contribuables ruinés par les exactions du radicalisme, beaucoup d'entre eux n'ont pu l'acquitter, ce qui a causé un déficit dans tous les fonds, y compris celui de la dette, dont l'intérêt n'a pu être payé que pour moitié seulement. Les fonctionnaires, les juges et les employés de l'État n'ont pu davantage être payés intégralement; et l'État se trouve en banqueroute vis-à-vis de tous les porteurs de mandats resté impayés.

Si, par la non ratification de la nouvelle Constitution, nous restions sous l'empire de l'anarchie, le gâchis financier dans lequel nous sommes plongés ne ferait qu'augmenter. Le gouvernement deviendrait une impossibilité matérielle. On ne saurait envisager une pareille alternative sans s'effrayer des conséquences qu'elle saurait. Le nouvel essor vers la prospérité que nous devons à l'abondance de nos récoltes et surtout aux prix élevés des produits, se trouverait paralysé à son début. Les cultivateurs se verraient enlever par le fisc les bénéfices qu'ils espèrent employer à accroître la production et dont une partie doit servir à alimenter le commerce et l'industrie.

Avec la ratification de la nouvelle Constitution, au contraire, la situation se trouve singulièrement simplifiée et améliorée. Au lieu de onze mills, les contribuables n'auront plus à payer, à partir de 1880, que six mills, ce qui fait une diminution de cinq mills ou un demi pour cent, sans parler de l'allégement des taxes locales. Ainsi garantis pour le présent et l'avenir, ils pourront se libérer peu à peu des taxes arriérées et payer désormais exactement leurs impôts, de qui permettra de liquider la situation passée et de rétablir l'équilibre pour l'avenir dans le budget.

Une énorme réduction sera immédiatement réalisée dans les dépenses par suite de la limitation de l'intérêt de la dette, de l'abolition de certaines places et de l'abaissement de tous les salaires. Nous rentrerons dans des conditions normales, et avec un gouvernement économique le peuple pourra travailler, sans voir tout le fruit de son effort enlevé par l'impôt. On ne saurait exagérer l'influence qu'aura le nouvel état de choses par l'impulsion qu'il donnera à la production agricole et industrielle et l'élan qu'il procurera au commerce.

La confiance sera rétablie et ce grand levier des affaires nous vaudra un véritable capital, car la confiance remet en circulation les capitaux qui se cachent, fait hausser toutes les valeurs, donne une plus value à la propriété foncière. C'est le ferment qui féconde tous les éléments dormants de l'activité sociale.

Personne ne songe à nier les avantages que la Louisiane retirera de sa constitution, et nous prêcherons, dire-t-on, des convertis. C'est fort bien, mais parce que tous les gens sensés sont d'accord sur les résultats à obtenir, il ne s'en suit pas qu'ils doivent rester indifférents au moyen de réaliser ces résultats.

Or, il est certain que la Constitution ne se ratifiera pas toute seule et que si, chacun s'en repose sur son voisin pour voter, il pourra y avoir bien des gens désappointés. Le nouvelle Constitution a seulement établi que les électeurs n'auraient lieu que tous les quatre ans. Mais si les électeurs ne se donnent pas la peine d'aller voter le 2 décembre pour la ratifier, ils retomberont sous l'ancienne règle des élections tous les deux ans, à commencer par 1880, date de la prochaine élection d'État sous l'empire de la Constitution de 1868.

Que les électeurs ne dénient, au contraire, la peine d'aller voter mardi prochain, qu'ils ratifient la Constitution, et élisent un gouvernement et une législature démocratiques et ils en seront quittes pour jusqu'en 1884. La machine une fois engrenée marchera toute seule.

Mais les abstentions peuvent tout compromettre. Que chaque électeur démocrate conservateur vérifie donc s'il est en règle et qu'il se fasse un devoir d'aller déposer son bulletin dans les boîtes du scrutin mardi prochain.

Les importations et les exportations des États Unis. — Une erreur de ponctuation dans nos dépêches de Washington s'étant complètement détruit le sens de la phrase suivante que nous rétablissons comme elle doit être.

La valeur des exportations pour le mois d'octobre 1879 a été la plus forte qu'il y ait eu dans l'histoire du pays. Pour l'or et l'argent, l'excédant des importations sur les exportations du 1er juillet au 27 novembre s'élève à plus de $65,000,000.

C'est-à-dire que les États Unis dans la période indiquée ont importé 65 millions de dollars en or et en argent de plus qu'ils n'en ont exporté.

Cela seul indique qu'en marchandises et produits ils ont exporté beaucoup plus qu'ils n'ont importé, puisque cette importation extraordinaire de métaux précieux a pour objet de fournir en partie la balance du commerce qui [illegible] vour les États Unis, [illegible] courant par les [illegible] Unis et actions [illegible] qui sont chez [illegible] d'Europe.

Chaudron à fête sur le bateau.—On vous sauve comme on peut M. W. S. Campbell, 29 Carondelet, vend du chaudron de Pittsburg, pneumatique, à 35 cts la barl. Le cent actuel est de 50 cts la barl.

Mal sirop n'est plus offensé pour les Rhumes et les Maladies de Poitrine que l'expectorant "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Lapince.

Savon en cachemoud, pour bain, à l'Étoile Rouge.

Avez-vous visité la magasin à 5 cts. à 10 cts., 143 1/2 rue du Canal?

Genève, 16 novembre.—Aux élections pour le Conseil d'État, [illegible] hier, MM. Chorot, Carteret, Bonnifoi, Combenaire, Adler et Dufour, conservateurs, ont été nommés.

Les radicaux n'ont pas été réélus.

Le Democrat.—Nos confrères du *Democrat*, après avoir installé leur imprimerie et leurs bureaux d'une façon remarquable [illegible] dans [illegible] faire qu'ils se proposent d'élargir la sphère d'utilité de leur journal par d'importantes améliorations à la rédaction. L'espace consacré à la partie littéraire sera augmenté et un département agricole spécial sera ajouté au *Democrat* qui se dévouera au succès des grandes entreprises d'utilité publique, tout en continuant à défendre les intérêts politiques du parti démocrate. Nous félicitons nos confrères de leur esprit d'initiative et de l'énergie dont ils font preuve, et qui est un sûr garant de succès.

Engineering and Mining Journal.—Dans le numéro de décembre qui vient de nous parvenir, nous remarquons les articles suivants : L'Hon. Lyon Blaydir traite des [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] d'Alexandre Nouel, "Une allée du parc de St. Cloud," la continuation du travail de W. W. Story sur "l'art des moulures en plâtre dans l'antiquité." M. John R. Curran a traité le sujet du Prince [illegible] et de la protection. M. Edwin de Leon décrit l'empire chrétien du roi Jean d'Abyssinie, &c.

Le Message présidentiel et le Congrès.

On s'est trompé en disant que le message du président à l'ouverture du prochain congrès serait court et qu'il s'attacherait particulièrement à éviter de soulever aucunes questions de quelque importance. M. Hayes pensant, probablement avec raison, que les préoccupations électorales ne laisseraient guère de place aux affaires proprement dites. Cependant, il paraît que sur certains points M. Hayes s'est ravisé, et qu'il a sérieusement l'intention d'appeler l'attention du congrès sur un certain ordre de mesures financières dont les républicains craindraient de laisser l'initiative aux démocrates. De cet ordre est une recommandation provoquant le retrait définitif des greenbacks de la circulation par une série de transitions qui rendraient insensible le passage de la [illegible] métallique. [illegible] surgées [illegible] particulièrement soulevée par les prétentions de M. Sherman à la présidence, prétentions auxquelles la presse démocratique a répliqué que c'était M. Sherman qui s'était opposé à ce que les greenbacks fussent détruits et remplacés par des espèces d'or et d'argent au fur et à mesure de leur rentrée au Trésor, tandis que c'était lui qui, au contraire, candidat possible à la présidence, M. Bayard, qui, de son côté, s'est prononcé, lui, demandant immédiatement le retour pur et simple au régime de la monnaie métallique.

Cette dernière opinion a fait son chemin, et le parti républicain a à se laver du reproche adressé à celui de ses représentants qui, avec la plus haute autorité financière, a aussi la plus grande responsabilité dans cette affaire. Par ces motifs, M. Hayes, qui, du reste, a toujours été opposé à l'usage du papier-monnaie quand il y a lieu de [illegible] métal précieux dans le pays pour assurer la circulation normale, peut, sans rien avoir à démentir de son passé, donner le relief de l'initiative au parti républicain, et ce sera, assurément, l'un des sujets principaux qu'il traitera dans son message. Il y avait au 1er novembre en la possession du Trésor $236,139,529.72 en espèces ou lingots d'or et lingots d'argent [illegible] et [illegible] d'argent fractionnaire, ou en flancs d'argent. M. Hayes exposera au congrès qu'un encaisse [illegible] considérable permet largement de supprimer le papier-monnaie [illegible] au cinquante de passer une loi en conséquence. Si cette loi est votée, elle profitera au parti; si elle est repoussée, la responsabilité sera rejetée sur les démocrates, et ce sera un grief tout prêt pour la campagne présidentielle.

M. Hayes compte aussi recommander au congrès de passer une loi limitant la frappe des dollars d'argent. Le monnayage de ces espèces au taux minimum de $2,000,000 par mois ne saurait manquer de troubler l'état financier en faisant sortir le métal le plus cher, l'or, de la circulation. Outre ces raisons, il paraît que les quantités d'argent monnayé depuis la mise en vigueur du Silver Bill commencent déjà à devenir encombrantes, et qu'on éprouve quelque difficulté à les placer en lieu sûr.

Enfin M. Hayes, s'appuyant sur la facilité avec laquelle a été placé l'emprunt 4 0/0, demandera que M. Sherman soit autorisé à continuer la conversion de la rente en rachetant à 4 0/0 les titres *fixes* et *date* venant à terme dans quelques années. M. Sherman joindra à son rapport un projet de loi dans ce sens.

Comme nous l'avons prévu, le congrès sera saisi immédiatement d'un projet de loi sur les marques de fabrique étrangères, en remplacement des actes de 1870 et 1876 annulés par la récente décision de la cour suprême. Depuis que cette décision a été prononcée, [illegible] immédiat au Commissaire des brevets [illegible] lettres demandant la restitution des droits payés pour l'enregistrement des marques de fabriques, sans valeur aujourd'hui; et le Patent Office de son côté a [illegible] immédiatement les demandes d'inscription provisoire pour prendre date et servir de titre en prévision d'une nouvelle loi protectrice. Les circulaires suivantes ont malheureusement envoyée en réponse à toutes ces lettres :

La cour suprême des États-Unis ayant déclaré inconstitutionnel l'acte du 8 juillet 1870, relativement l'enregistrement des marques de fabrique, toute action relative aux demandes pendantes sera suspendue jusqu'à nouvel ordre. Il en sera décrémis enregistré des marques de fabrique, soit en vertu de demandes antérieures, soit en vertu de demandes nouvelles, si on n'est en faveur de telles personnes qui déclareront réclamer cet enregistrement avec pleine connaissance de la décision de la cour suprême. Les droits antérieurement payés ne pourront pas être restitués sans l'autorisation spéciale du congrès.

En dehors des questions financières et des autres sujets pouvant être rapidement à législation, M. Hayes plaidera longuement la cause de la réforme du service civil, dont il avait promis de faire le trait caractéristique de son administration, et qui a fait un si mémorable fiasco en son temps, au dire de l'opposition [illegible] du chef qui n'a pas voulu laisser [illegible] de son plus [illegible] partisans. M. Hayes cependant affirmera de foi inébranlable dans cette théorie; il cherchera même à prouver qu'il a réussi dans une grande mesure en faisant une réalité. Malheureusement les efforts visibles de ses bonnes intentions sont bien minces auprès de ce qu'on en pouvait attendre, et ses démonstrations à ce sujet ne seront guère accueillies que par un sourire d'incrédulité.

Le comble de l'élégance : le bottes Faucher; l'Étoile Rouge.

Si vous voulez [illegible] quelque chose, allez au magasin à 5 et à 10 cts, 143 1/2 rue du Canal.

Arr. 30 oct.—Voici l'épilogue des poursuites dirigées contre MM. Silvestre et Montagne, et qui durent depuis si longtemps.

MM. Silvestre et Montagne sont condamnés à deux mois de prison, 4,000 francs de dommage-intérêts, à l'insertion du jugement dans cinq journaux de Paris et dans journaux de province. Terrie a un mois et Sylvester à dix jours de prison.

Tous, sauf Terrie, ont fait défaut.

On assure que le nonce du Pape en Italie en plaisante entretenu avec des personnes du gouvernement et des hommes politiques pour les décider à faire appliquer les pénalités sous les lois Ferri.

M. Gabrine, ambassadeur de France en Italie, a eu aussi des conférences fréquentes avec le cardinal Nina.

M. Waddington serait d'ailleurs attendre le résultat des négociations entamées entre M. de Bourgoing et M. Jocchini.

L'industrie de la Scie en Louisiane.

Nous appelons l'attention de nos agriculteurs et hommes d'affaire, sur une lettre très intéressante de M. Crozier, relative à la sériciculture en Louisiane. On trouvera cette lettre à la seconde page.

Théâtre de l'Opéra.

L'élan est donné; le public a repris le chemin de l'Opéra et les salles se succèdent plus brillantes les unes que les autres. Il y avait salle comble hier pour la première représentation de *Norma*. Nous [illegible] plus [illegible] [illegible] le [illegible] triomphe remporté dans le rôle de Norma par la Singer qui s'y entoure grande sensation et excellente tragédienne. Elle a eu de nombreux rappels. L'air de "Casta diva" a été chanté par elle avec beaucoup de maestria. La Singer a été superbe dans le trio avec Adalgise et Pollion, et dans la scène où Norma veut [illegible] enfants.

La rôle d'Adalgise a été convenablement [illegible] par Mlle Vallergue, qui a du bien [illegible] dans le duo du second acte.

Bien que le rôle de Pollion soit très ingrat, M. Petrovich s'y est fait applaudir; nous lui avons trouvé plus de chaleur dramatique que le premier soir. Ce chanteur gagnerait beaucoup s'il s'attachait à émettre sa voix de pleine poitrine, au lieu de renverser l'émission. La voix qui est fraîche et [illegible] [illegible] plus [illegible] [illegible] du public qui a salué en lui une ancienne connaissance. Bien que souffrant encore il a chanté magistralement le rôle d'Orovèse et il a eu sa part du succès de la soirée.

Demain, samedi, on redonnera en matinée *La Traviata*, et le soir la première de *Faust*; nous pouvons prédire qu'il y aura foule aux deux représentations.

Grand Opera House.—Quoique la troupe de M. Collier ait donné ce matin la première pièce de "Fille du Banquier", il y avait encore hier une salle bien remplie pour la dernière représentation de cette émouvante comédie. Nous avons déjà parlé des artistes qui l'interprètent et croyons inutile de répéter ce que nous avons dit, mais nous ne pouvons nous dispenser de constater le franc succès qu'ont encore obtenu Madame Walcott et Mlle Wainwright.

On nous promet pour ce soir Le Danicheff, drame en 4 actes d'Alexandre Dumas. Le directeur, nous assure-t-on, n'a rien épargné pour monter cet ouvrage d'une manière digne du théâtre où il sera représenté; aussi est-il fait venir expressément de New-York les costumes et les décors.

Les habitués de ce théâtre voudront certainement connaître ce drame, qui a été représenté plus de trois cents fois à New-York; nous leur recommandons pédiment en toute sureté qu'il y sera fêté ce soir au Grand Opera House.

Académie de Musique.—Ce soir, pour le bénéfice d'adieu de Lotta, la "Petite Nell et la Marquise." C'est l'unique fois que Lotta jouera dans cette pièce où elle excelle. Nous n'avons pas besoin d'engager les amis de l'Académie à assister à cette représentation, attendu que ce doit être pour eux autant un devoir de cœur qu'une affaire de plaisir. Si Lotta reçoit, en cette circonstance, des témoignages de sympathie, elle nous reviendra l'année prochaine. Sinon, elle pourrait nous garder rancune et aller ailleurs, ce qui ne lui serait pas difficile puisqu'elle est demandée en tous lieux. Demain, samedi, en matinée, Lotta jouera pour la dernière fois le "Little Detective" pièce où elle produit beaucoup d'effet.

On vend des malles de toutes les grandeurs et à tous les prix, à l'Étoile Rouge.

Le Cirque de Cole.—Toujours la même foule à cette grande exhibition d'animaux sauvages et d'animaux apprivoisés, dressés et éduqués. Un des traits les plus émouvants du spectacle, c'est l'entrée du gardien dans la loge des lions qu'il agace de leur présentant des morceaux de viande, morceaux qu'il écarte d'eux juste au moment où ils les tient. Les lions sont furieux, leurs yeux jettent des éclairs, leurs naseaux se gonflent, et l'on dirait qu'ils vont se jeter sur le malheureux dompteur qui s'est enfermé dans la cage avec eux. Mais ils se calment tout à coup, comme par enchantement, et ils se montrent dociles comme des animaux privés.

On a beaucoup remarqué, dans les exercices, le jeune homme qui conduit cinq chevaux à la fois, tout en exécutant des mouvements horriblement difficiles. Il y a dans cette exécution autant d'élégance que d'agilité et d'adresse, et le jeune homme, qui est un Français, nous affirme-t-on, est toujours chaleureusement applaudi.

Nous répétons que les visiteurs qui veulent s'assurer des places, peuvent aisément se procurer cet avantage, en achetant des billets pour le cirque au magasin de musique de M. Werlein, rue du Canal, moyennant une addition très légère de prix. Tout le monde occupe une place convenable sous la vaste tente de Phippodrome. Mais les bancs disposés en gradins offrent une meilleure perspective.

Les exercices commencent le matin à midi et le soir à 7 heures et demie; mais on est admis plus tôt, ce qui donne amplement le temps d'examiner le parc des chameaux et des éléphants et toutes les parties de la ménagerie.

Objets d'art et de fantaisie etc.—M. Louis Schwartz, 15 rue de Chartres, près Canal, vient de recevoir de Bedme, par les dernières vapeurs et voitures, un riche assortiment d'objets d'art et de fantaisie, de fleurs et d'herbes naturelles sèches pour ornement de salons et de chambres, de matériaux pour fleuristes, et de fourritures de tous genres pour bureaux. Les prix de ces articles sont de la modicité que commande la dureté des temps.

Le rendez-vous de toute la population c'est l'Étoile Rouge.

—Sous le titre "Sommes-nous une nation de menteurs?" le *Herald* publie un article qui révèle des faits on ne peut plus honteux. En voici le résumé :

Quelques-unes des statistiques contenues dans le rapport annuel du commissaire des pensions, qui vient d'être remis au ministre de l'intérieur, méritent d'appeler l'attention de tous ceux qui ont proposé de jeter un coup d'œil sur quelques-uns des nombreux textes des écritures chrétiennes qui réprouvent le mensonge. Dans les cas de 500 pensionnaires, dont les noms ont été rayés de la liste pendant les trois dernières années à cause de la découverte de fraudes dans chaque cas, [illegible] ces. Le commissaire Bentley affirme que des parjures ont été prouvés dans 3,064 des 4,379 affidavits qui accompagnaient leurs réclamations, et dans deux dans 92 sur moins. Des réclamants frauduleux ont réussi à soutirer $647,225 du Trésor national avant d'avoir été démasqués. Le commissaire ne dit pas si une portion quelconque de cette somme importante a été recouvrée par les États-Unis, ni si quelques-uns des 3,064 parjures et des 92 faussaires ont été poursuivis pour leurs crimes. Il est difficile d'imaginer une réclamation qui soit plus [illegible] à la sympathie et à la [illegible] publique que celle de la veuve de l'orphelin d'un soldat de l'Union, et dans un degré proportionnel l'imposture qui attaque en de tels cas et devrait être punie par la loi, dépendra de la chaire et punie en ce monde et dans l'autre.

[illegible]

Nouvelles Télégraphiques.

La visite du prince Napoléon à l'impératrice Eugénie.

Paris, 24 novembre.—Le *Pays* constate que la visite spontanée du prince Napoléon à l'ex-impératrice Eugénie, pendant le court séjour de celle-ci à Paris, produisit le meilleur effet dans le parti.

Le *Pays* dit : "Quand on nous demandait publiquement les sentiments que nous avons à la reconnaissance personnellement en ce qui est de la liberté de l'enseignement et de la [illegible], nous avons bien pris de but que [illegible] tous ceux qui plaident la reconnaissance de l'Empire au dessus des préférences individuelles." Il vient parler de l'union des bonapartistes sur les préférences du même du prince Napoléon.

Les républicains menacent de nouveau le Cabinet à cause de la révocation de la nomination de Gent comme gouverneur de la Martinique. Quelques journaux de Paris prédisent la chute prochaine du Cabinet.

Lepère, ministre de l'intérieur, cédant aux instances du président Grévy, a retiré sa démission.

La neige et les loups dans la Marne.

Paris, 23 novembre.—La première neige a ébaudi les loups des bois dans le département de la Marne, et les paysans organisent des parties de chasse de nuit pour protéger leurs troupeaux.

Décédé à Lafourche Crossing, Louisiane, le 26 novembre 1879, EUGÈNE SABATIER, fils aîné du Dr. Eugène Sabatier.

Les journaux des Opéras et de St-Martinville sont priés de supprimer cet avis.

Décédé, hier, jeudi, 27 novembre 1879, à une heure et quart, à l'âge de 72 ans, GABRIEL LAVIE, natif de Bagnère, France. Son ami et doux nécessaire ami que ceux des familles Lavie, Sabatier et ceux de ses gendres Dr Sambas et C. Blanc, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette vendredi, à 4 heures précises. Le corps est exposé No. 196, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine.

Décédé, hier, jeudi, 27 novembre 1879, à une heure et demie de l'après-midi, ALBERT VERRET à l'âge de 49 ans. Son ami et cousin, ainsi que ceux des familles Verret, Duffy, Normand, Lefebvre et Marquette, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à midi de sa résidence, à Algier.

Décédé hier, à 11 heures du matin, AMÉDÉE F. PARIS, âgé de 27 ans et 6 mois, natif d'Auch, Département de la Loire-Inférieure, France, et résidant en cette ville depuis 20 ans. Les parents, amis et connaissances des familles Verve, Paris, Veuve Hagnard et Ed. Paris, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 2 heures et demie de l'après-midi. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, coin Marigny et St Jean Baptiste, 3me district.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier matin, à 11 heures, à l'âge de 27 ans et demi, le sociétaire AMÉDÉE PARIS, en résidence, natif d'Auch, Département de la Loire-Inférieure, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la section de Bienfaisance sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 2 Heures et demie P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, enclos Marigny et St Jean Baptiste, 3me District.

Par ordre du President,

L. Sauvage, J. Schwertzer,
Secrétaire. Président.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

AVIS D'ÉLECTION.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'élection annuelle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE PROCHAIN, 30 du courant. Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures P. M.

Après la clôture du scrutin qui [illegible] l'Assemblée générale ordinaire, et [illegible] l'assemblée, il sera procédé au dépouillement des votes.

Par ordre du President,

J. Schwertzer,
Président.

Le Secrétaire, L. Sauvage.

St. Bernard Steam Engine Fire Company No. 1.—ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE, 1er TRIMESTRIELLE, LUNDI, 1er décembre 1879, à 7 heures précises du soir.

Règlement des comptes arriérés.

Par ordre du J. H. AUGUSTIN,
President.

Wm. Le Monnier,
Secrétaire. 28 nov.—2t.

GOMBO FEVI

Conservé en

BOITES DE FERBLANC,

—PAR—

G. W. Dunbar's Sons

Se vend chez tous les GROCERS.

ESSAYEZ en une BOITE pour faire UN BON GOMBO.

28 nov—2m

---

15 rue de Chartres, près Canal.

Reçu par les dernières vapeurs et voitures de Bedme, un vaste assortiment de

Fleurs et d'herbes naturelles sèches, de couleurs naturelles et teintes. Ornements, articles de décoration pour chambres et articles de toute nature pour fleuristes. Le plus bel assortiment de marchandises en cuir de Russie et en bleme (corsp-pictures); matériaux pour articles de fleurs en cire.

LOUIS SCHWARZ,
Marchand de livres et d'articles de fournitures de bureaux. 28 nov.—1m

---

Avis spécial.

JUSQU'A nouvel ordre, on vend le meilleur qualité de CHARBON DE PITTSBURG à $6 la barril, comptant.

W. E. CAMPBELL,
28nov—1m 20 rue Carondelet.

AVIS.

NOUS avons engagé nos affaires et nous avons abandonné notre bureau, No 72 Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1879.

FRANCISCO C. GARCIA,
JOSÉ GARCIA.

28 nov—1f

Muriers à prix exceptionnels.

LES personnes qui désirent se pourvoir des muriers aux prix exceptionnels fixés par MM. Ball et Crozier sont invités à envoyer immédiat de leur souscription au Dr. Ball, Bayou Sara, Louisiane, dans le plus bref délai, avant que les glaces forment la navigation dans le Bayou et le Mississippi. 27 nov—2t

---

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson.—Les officiers et membres (de toutes catégories) sont priés et requis de venir en bonne tenue de rigueur à l'assemblée, No. 526 rue Camp, à 1 heure P. M. le 30 novembre 1879, pour assister à la célébration du 10ème anniversaire de sa fondation. Les articles de la Constitution Nos. 26 et 27 seront que la tenue d'occasion seront de rigueur.

Le décret sera bien à 2 heures précises de l'après-midi.

Par ordre du président et conseil.

21 nov—en 20. J. M. DESHAUTEUX, Secrétaire.

APPAREILS A GAZ.

LUSTRES.

Lustres à tubes rentrants pour suspendre au plafond, Lumières pour vestibule, Globes suspendus, Bouches, Reading Pillars, Abat-jour en Porcelaine, Globes de tout genre, Appareils à gaz en cuivre, etc., etc.

Nous offrons ces articles à des prix qui ne manquent manquer de satisfaire les personnes ayant besoin d'appareils à gaz.

MAHON & AITKEN,
Successeurs d'Allen Bell,
107, rue Bienville.

28 nov—7f

On demande

TURNITS BANDS pour Agency dans la ville, [illegible] de Mai, que cela représente la vente [illegible] de Bonnets. Prendre rendez-vous ce jeudi matin, à 10 heures, à M. HORLEY, à l'Opéra, entrée des Artistes, rue Tremoule. 26 nov—2t

---

On a besoin

IMMÉDIATEMENT de deux PERSONNES [illegible] Professeur à Mme LIEBMAN, No. 102 rue du Canal. 26 nov—2t

---

Perdu,

Vendredi matin, un chien [illegible] [illegible] Canal. 26 nov—1t

---

Mass Meeting

DES CITOYENS DÉMOCRATES CONSERVATEURS,

AU THEATRE ST-CHARLES

Samedi, 29 Nov., à 7 heures et demie du soir.

L'Hon. J. S. KÜNZE, Prés. RANDALL GIBSON, l'Hon. DOE CAMPBELL [illegible]

22nov—2f

GRAND DEBALLAGE

D'AUTOMNE

CHEZ

Geo. T. Schilling,

DE:

ARTICLES DE MODES,

ARTICLES EN CHEVEUX

ET

NOUVEAUTÉS

—AUX—

Nos. 157 et 159

—DE LA—

RUE DU CANAL.

Nos nouvelles Marchandises étant détaillées, elles seront [illegible] mises à l'entière des Dames.

Mardi, 4 Novembre,

et les jours subséquents durant la saison.

Ces Marchandises comprennent tous les articles des dernières modes des genres indiqués plus haut, et méritent l'attention des amies de la maison.

GEORGE T. SCHILLING,

Nos. 157 et 159, rue du Canal.

Nov—1m

TAXES

DE CETTE ANNÉE

PAYÉES A UN

RECOMPTE LIBÉRAL

—PAR—

PEYCHAUD & BURTHE,

BUREAU—5 GALLIER COURT.

30 nov—1f

Rideaux Dentelle

EN AUDRAIN

Articles de Ménage,

Nous offrons en ce moment un assortiment complet d'Articles de ménage sur lesquels nous appelons l'attention des lecteurs.

Ces marchandises viennent d'être reçues [illegible]

D. H. HOLMES

155 rue du CANAL, et

18 rue BOURBON

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL 133

(Maison Tourel)

Annoncent avoir reçu par les vapeurs [illegible] et Nyberg leur [illegible]

Lainages de fantaisie, de Laines et de Soierie.

ETOFFES A ROBES.

Les dernières nouveautés parisiennes, consistant en

GARNITURE PERLE BROCHÉE,
SATIN A RAIES DAMIER,
BORDAGES,
COSTUMES BRODÉS,

Costumes français en couleur et draps impénétrables;

—AUSSI—

Un complet assortiment de MANTEAUX de draps français et de DOLMANS des dernières genres et richesses garnis.

Les Héritiers de J. LEVOIS.

A LOUER.

Le belle et confortable maison de résidence située au coin des rues Bourbon et Conti. Personne ou non donnée le 1er novembre. Prononcer à E. L. Dufour, No 8 rue Carondelet.

$1200 [illegible]

P. E. BRULATOUR,

116, 118 et 120 rue Royale,

[illegible] à vendre à Noyer [illegible] REVUTRO de Nouvelle, ALPHONSE et MARIE No 1 de Bordeaux en vin Bouchés :

1050 paniers Haute Pignac et de Pétiot,
50 caisses Haute Vierge Vieux à Sent,
[illegible] Vierge,
20 tonneaux Absinthe de Collotor nouvelle place,
[illegible]
[illegible] Cognac [illegible]
[illegible] Cognac [illegible]
[illegible] Cognac [